

*Taxe d'accise—Loi*

**M. Boudria:** Monsieur le Président, pour ce qui est du chapeau, s'il est grand, c'est que sa taille correspond au tour de tête.

**M. Gormley:** Laquelle est enflée.

**M. Boudria:** Je voudrais plutôt répondre au fond de la question. D'abord, le député a dit qu'il avait écouté attentivement mes propos, puis il a ajouté que les entrepreneurs de ma circonscription avaient des contrats de signés un an à l'avance. Ce n'est évidemment pas ce que j'ai dit. Ils ont des contrats allant jusqu'à la fin de la saison, laquelle, chacun le sait, prendra fin d'ici quelques semaines, puisqu'il fera trop froid pour mélanger de grosses quantités de béton. La construction se poursuit en hiver, mais plus lentement qu'en été. Les prix ont été fournis au début de la saison, pour la durée de la saison de construction. Cela ne veut pas dire que les sociétés ont des contrats pour un an d'avance. Bien sûr que non. Il y en a peut-être, mais cela n'a rien à voir avec le sujet dont je parlais aujourd'hui à la Chambre.

● (1740)

Je parlais d'une politique injuste. Si le député d'en face dit que le prélèvement de cette taxe est injuste, parfait, je suis d'accord. Toutefois, je n'ai pas été jusqu'à demander qu'on la retire. J'ai seulement demandé qu'on la reporte au 1<sup>er</sup> janvier de l'an prochain, pour ne pas faire de tort aux petits entrepreneurs de ma circonscription. Toutefois, je suis prêt à accepter la version du député, supprimons-la complètement.

**M. Brisco:** Lisez les «bleus».

**M. Boudria:** Le député me demande de lire le hansard plus tard. Il devrait peut-être le faire également et il verrait ce qu'il a dit.

Le député disait que les conservateurs provinciaux avaient endetté la province d'Ontario. Ce n'est pas de ma faute si les conservateurs de l'Ontario ont dépensé 650 millions qu'ils n'avaient pas pour acheter 25 p. 100 de Suncor. Les libéraux essaient maintenant d'assainir la situation laissée par Frank Miller et ses amis. Et ils réussiront.

**M. le vice-président:** Reprise du débat.

**M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor):** Monsieur le Président, nous avons devant nous un autre élément de l'édifice que construisent les conservateurs, une autre brique dans le mur des augmentations de taxes qui, d'après nous, freinera brutalement les progrès économiques du pays. Ce projet de loi est un fourre-tout. Il y a des augmentations de taux de la taxe de vente fédérale. Il y a aussi l'application de cette taxe à des articles essentiels de notre économie comme les bonbons, les boissons gazeuses et les aliments pour animaux familiers. Lorsqu'un gouvernement décide de taxer de tels articles, cela veut dire qu'il est pas mal désespéré. Le projet de loi prévoit une augmentation de la taxe d'accise sur l'essence de 2c. le litre. Soit dit en passant, les agriculteurs aussi devront payer cette taxe, ce qui est contraire à une des promesses faites par le gouvernement lors de la campagne électorale, celle d'éliminer toutes les taxes sur le carburant agricole.

**M. Thacker:** Pas toutes.

**M. Langdon:** C'est ce qu'on a dit et c'est ce que contredit le projet de loi.

La loi accroît de 2 p. 100 les taxes unitaires sur différentes catégories d'alcools et bien entendu, le prix d'un paquet de 25 cigarettes augmente de 25c. Toutes ces augmentations prises globalement constituent une ponction importante sur le revenu des particuliers. C'est ainsi que la surtaxe de vente rapportera 990 millions. Le coût global de la hausse de la taxe de vente fédérale est de 785 millions. Pour ce qui est de l'essence, le coût de la taxe d'accise est de 1.325 milliard. En ajoutant la surtaxe sur les alcools et les cigarettes, on arrive à un total de 1.765 milliard pour l'augmentation de la taxe d'accise. Ainsi, en tout, les consommateurs du fait de cette seule partie du budget disposeront de 3.54 milliards de moins pour leurs dépenses. Vous vous en souviendrez, monsieur le Président, au moment du débat sur le budget en mai et en juin, j'avais dit que cette ponction massive aux dépens du contribuable, contribuerait à ralentir l'économie et à grossir le déficit plutôt qu'à le réduire. Chose intéressante, monsieur le Président, nous sommes en train d'en avoir la preuve. Loin de diminuer, le déficit s'accroît parce que le taux de croissance ne progresse pas au rythme voulu.

**Mme Mailly:** C'est mieux qu'aux États-Unis.

**M. Langdon:** C'est mieux qu'aux États-Unis, mais ce n'est pas suffisant. Pour réduire le déficit il faut que la croissance s'accélère. Or, en prélevant 3.54 milliards des goussets des Canadiens, nous faisons exactement l'inverse. Nous ralentissons la croissance et empêchons les agriculteurs, les travailleurs, les petits exploitants de ma circonscription et des circonscriptions conservatrices d'acheter les produits qui donneraient du travail à nos gens et feraient tourner l'économie. La mesure est odieuse parce que les taxes qu'elle impose s'appliquent sur ce que les gens achètent non sur ce qu'ils gagnent. Il s'ensuit que, en proportion, le fardeau pourra être plus lourd pour les familles à faible revenu que pour les familles bien nanties. Par exemple, une famille qui gagne \$20,000 paiera dans l'ensemble 1.4 p. 100 de plus de taxe du fait de ces mesures. Pour une famille gagnant \$40,000, l'augmentation sera inférieure à 1 p. 100. En somme, on ne fait que taxer davantage les pauvres.

Il faut comparer cela avec les diminutions d'impôt consenties dans le budget. Ces dégrèvements ont été accordés aux contribuables à revenus élevés. L'exemption de \$500,000 sur les gains en capital profitera essentiellement aux bien nantis. Selon les dernières statistiques, par exemple celles de 1982, on constate que 63 p. 100 de la valeur des gains en capital nets imposables, était le fait de personnes gagnant plus de \$50,000. Ce sont celles-là qui profiteront le plus de l'exemption d'impôt sur les gains en capital. De même, les impôts des sociétés ont sensiblement diminué. Je vous renvoie au discours que le ministre des Finances (M. Wilson) a prononcé devant l'Association canadienne d'études fiscales en novembre 1984. Il a dit que les stimulants fiscaux ont fait passer de 36 à 15 p. 100 le taux d'impôt moyen des sociétés. C'est beaucoup plus qu'une réduction de 50 p. 100 des soi-disant dépenses fiscales des entreprises telles que l'amortissement accéléré qui coûte 2 à 3 milliards par année, de même que les amortissements pour les acquisitions d'entreprises qui sont loin d'être utiles. Nous venons de voir comment le projet à l'étude enlève aux contribuables au total 3.5 milliards. Par contre, depuis dix ans, nous avons versé plus de 21 milliards aux entreprises.